

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'immeuble sis 82, rue de l'Acierie à Luxembourg-Hollerich se caractérise comme suit :

La maison d'habitation (GEN), est implantée dans la partie occidentale de la rue de l'Acierie, à trois immeubles du carrefour avec la route d'Esch. Elle a été érigée en 1900 siècle dans une style néo-classique¹. Il s'agit d'un exemplaire d'une maison d'habitation urbaine qui est en outre un témoin du développement démographique et urbanistique du village / quartier de Hollerich.

Le bâtiment présente trois niveaux sur un niveau de cave. La façade principale se divise de manière régulière et symétrique en trois travées, dont celle du centre est mis en évidence par l'entrée au rez-de-chaussée et des fenêtres jumelées aux étages. Les encadrements des baies en pierre de taille sont rectangulaires et présentent des appuis sur corbeaux, des entablements et des harpes décoratives (AUT/PDR). Les pignon gauche est aveugle, tandis que sur le côté droit la maison est adossée à l'immeuble sis au n°80 (TYP). La façade postérieure présente une composition plus simple et des encadrements en pierre de taille sans décorations, ce qui est tout à fait typique pour une face non visible de la voie publique. L'immeuble est surmonté par une toiture en bâtière avec trois lucarnes en bâtière en façade principale (AUT/PDR).

À l'intérieur, la maison garde la majorité de ses structures bâties historiques de même que beaucoup de ses finitions. Malheureusement le rez-de-chaussée a été transformé en bureaux. Ainsi, les murs de part et d'autre du couloir central ont été démolis et les plafonds aux stucs ont été endommagés par des faux-plafonds. Le reste de l'immeuble est plus authentique et a conservés des éléments tels que l'escalier avec rampe en bois menant du rez-de-chaussée jusqu'aux combles, des portes avec chambranles en bois, des plafonds aux stucs, certains revêtements de sol en bois (AUT/PDR).

Critères remplis : authenticité (AUT) (sauf les transformations aux rez-de-chaussée), Genre (GEN), période de réalisation (PDR), typologie (TYP).

La COSIMO émet avec 4 voix pour et 3 voix contre un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble sis 82, rue de l'Acierie à Luxembourg-Hollerich (no cadastral 469/5119). 2 membres s'expriment en faveur d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux et 4 membres s'abstiennent.

¹ Administration du cadastre et de la topographie case croquis n°1999 de l'année 1900.

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Max von Roesgen, Christine Muller, Marc Schoellen, Nico Steinmetz, Jean Leyder, Claude Schuman, Sala Makumbundu, Paul Eilenbecker.

Luxembourg, le 14 avril 2021